

Hygiène alimentaire, Qualité et Santé Publique Vétérinaire dans les pays du Sud

Responsable scientifique
E. CARDINALE
(Cirad UMR ASTRE)

2 semaines
Courant 1er trimestre 2020
(dates précisées 6 mois à l'avance, nous consulter)

Les aspects liés à la qualité dans les filières de productions animales revêtent une importance grandissante tant du point de vue de la santé publique (lutte contre les risques de contamination des consommateurs) que du point de vue économique (levée des contraintes à l'exportation).

Partout dans le monde, suite à des épisodes liés à la maladie de la vache folle, à la listériose chez les femmes enceintes ou à E.coli O157:H7 provoquant des diarrhées sanguinolentes chez les enfants, les consommateurs sont de plus en plus sensibilisés à la qualité de ce qu'ils trouvent dans leur assiette.

Dans un contexte d'urbanisation croissante, de nombreux pays situés en régions chaudes développent des élevages intensifs au sein de filières courtes afin de nourrir les consommateurs des villes. Des restaurants de rue y fleurissent partout, en particulier dans les capitales. Certains pays cherchent également à développer le tourisme et l'accueil.

Or, la qualité revêt différentes dimensions qu'il faut savoir appréhender. Elle se construit tout au long de la filière depuis la phase de production jusqu'à la transformation et aux consommateurs. La recherche de l'amélioration de la qualité passe donc par la mise en œuvre de méthodes et d'outils adaptés, dans le cadre d'une approche globale intégrant les différents niveaux de la filière et tous les acteurs.

Ce module permet d'acquérir les compétences nécessaires à la mise en place de cette démarche dans les principales filières de productions animales en régions chaudes, à travers des enseignements, des études de cas et des visites sur site.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de leur formation, les participants devront être en mesure de :

- Poser un diagnostic au niveau d'une filière de production animale ;
- Mettre en œuvre des méthodes de maîtrise de la qualité aux différents niveaux d'une filière de production animale ;
- Proposer des mesures relatives aux méthodes et à l'organisation du contrôle, visant à renforcer la fiabilité des services officiels de contrôle ;
- Conseiller les entreprises du secteur agroalimentaire dans le domaine de l'assurance de la sûreté des aliments ainsi que de l'appréciation et de la gestion du risque ;
- Contribuer à la mise en place d'un dispositif ou cadre législatif et réglementaire compatible avec les normes internationales, en particulier celles de l'Union Européenne ;
- Valoriser la démarche qualité au sein des filières de production animale.

Formation Modulaire

Public concerné

Ce cours est ouvert aux vétérinaires, agronomes ou ingénieurs travaillant dans le domaine de l'hygiène et de la qualité des denrées d'origine animale et désireux de renforcer leurs compétences. Il peut être suivi par des candidats n'appartenant pas à ces catégories, mais justifiant d'une expérience professionnelle suffisante.
Les candidats doivent en outre maîtriser correctement la langue française.

Ce module est mutualisé avec le master 3A de Montpellier SupAgro, parcours M2 Systèmes d'élevage

Partenariats

Ce module est mené avec la participation de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, de l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires, de l'UMR Qualisud du Cirad et du Ministère français de l'Agriculture.

Coût de la formation

- Frais pédagogiques : 1 300 €
- Voyage vers Montpellier : à chiffrer
- Hébergement / séjour : prévoir un minimum de 90€ / jour

Si nécessaire, et notamment en cas de suivi de plusieurs modules, un devis personnalisé peut être établi sur simple demande.

Programme

- Cadre et contexte (normes, principe de précaution, coûts, marques de qualité…)
- Outils de maîtrise de la qualité sanitaire (HACCP, écopathologie, analyse de risque, formation…)
- Analyse des filières (lait, viande, monogastriques, poissons…)
- Services officiels de contrôle (organisation des services, méthodes du contrôle officiel)
- Etudes de cas scénarisées (travaux de groupe)
- Films pédagogiques (sur sites de transformation ou de commercialisation)

Important

Le CIRAD n'est pas en mesure d'accorder des bourses. Il convient donc d'introduire, le plus tôt possible, une demande auprès des autorités compétentes nationales en charge de l'élevage et/ou de l'octroi des bourses ; des Services de Coopération et d'Action Culturelle des Ambassades de France (SCAC) ; des ambassades d'autres pays ; d'organismes internationaux (FAO, PNUD, Union européenne, AIEA, BID…) ; de projets de développement ou d'organisations non gouvernementales.

Modalités de candidature

Les candidatures comprenant un CV détaillé, une lettre de motivation et des indications sur l'organisme de gestion de la bourse, doivent être adressées si possible

avant le 13 décembre 2019

par mél : formation-emvt-fvi@cirad.fr

Consultez nos autres formations : http://formation-elevage-suds.cirad.fr

Le Cirad est centre collaborateur OIE pour le diagnostic et le contrôle des maladies animales en régions tropicales. L'organisation d'actions de formation dans ce domaine fait partie du mandat attaché à ce titre.

Formation Modulaire